



Consultez le détail du chantier réalisé par la MEL.



Vélo+ : un chantier pour faire émerger un axe cycliste sécurisé

Depuis le 7 avril 2025, la Métropole Européenne de Lille (MEL), compétente en matière de voirie et d'espaces publics, lance un important chantier avenues Emile Zola et Acacias. Elle met en oeuvre de un axe "Vélo +", piste cyclable bidirectionnelle qui reliera, à terme, via Mons en Baroeul, le centre-ville de Lille au parc du Héron à Villeneuve d'Ascq sur (7,5 km). Localement, cet itinéraire cyclable passe par les avenues E. Zola, Acacias, R. Schuman, F. Mitterrand et Adenauer.

La mise en oeuvre de ce projet ambitieux et structurant pour le territoire métropolitain et la ville de Mons en Baroeul a pour objectifs :

- >> de sécuriser la pratique du vélo pour tous et d'offrir un itinéraire cyclable plus agréable et sûr pour les monsois vers Lille, Villeneuve d'Ascq et au sein de la commune,
- >> de partager plus équitablement l'espace public entre tous les modes de déplacements et tous les usages et de réduire la vitesse des véhicules,
- >> de limiter les pollutions.

Les travaux opérés

La première tranche (1 km) de réalisation des travaux par les entreprises missionnées par la MEL va démarrer prochainement. Elle concerne le tronçon situé entre le carrefour avenue Emile Zola / rue Alexandre Delemar et le carrefour avenue des Acacias / rue du Maréchal Lyautey.

Les aménagements suivants, qui ont été présentés lors de la réunion publique du 28 mars, vont être réalisés :



Côté sud de la rue :

- >> maintien de la largeur actuelle du trottoir, avec pose de mobilier de sécurité aux endroits sensibles (entrée du collège Lacordaire),
- >> création d'une piste cyclable bidirectionnelle en enrobé rouge de 2,80 mètres de large, sur la chaussée, séparée du trottoir par la bordure existante et du flux automobile par une nouvelle bordure de 20 cm de largeur,
- >> réduction de la largeur de la voie réservée aux véhicules à 3 mètres afin de contribuer à réduire la vitesse..

Focus stationnement

La mise en place de la zone de stationnement à durée limitée a permis de limiter de la pression du stationnement dans le secteur. Les nouveaux aménagements vont avoir pour conséquences :

- >> la suppression de places de stationnement devant le Collège Lacordaire afin de permettre l'insertion de la piste cyclable,
- >> le réaménagement du stationnement sur les îlots centraux, transformant les places en « bataille » en places longitudinales (plus grandes et confortables), avec maintien des arbres existants et création d'un cheminement piéton central en pavés engazonnés,
- >> la matérialisation de places de stationnement côté impair de la rue entre les rues Paul Claudel et Mirabeau et entre les rues Jeanne Parmentier et Jean Jaurès.

Planning prévisionnel des travaux - Informations MEL (sous réserve des aléas de chantier et météorologiques)

Phase 1 >> Création de l'emprise de la piste cyclable avec un démarrage prévisionnel le 07 avril 2024 pour une durée estimée de 2 mois

> Circulation maintenue

- Travaux vélo+ | Phase 1 Tronçon 1
- Travaux vélo+ | Phase 1 Tronçon 2
- Travaux vélo+ | Phase 1 Tronçon 3
- Travaux vélo+ | Phase 1 Tronçon 4

Phase 2 >> Travaux sur le stationnement des îlots centraux avec un démarrage mi-juin pour une durée d'un mois

> Circulation maintenue - stationnement temporairement neutralisé sur l'emprise du chantier

- Travaux vélo+ | Phase 2 Tronçon 5



- Travaux vélo+ | Phase 2 Tronçon 6
- Travaux vélo+ | Phase 2 Tronçon 7

Phase 3 >> Mise en place des bordures et pose du tapis d'enrobé avec un démarrage début juillet pour une durée de 15 jours

> Circulation perturbée - déviation à prévoir.

- Travaux vélo+ | Phase 3

La MEL et ses entreprises communiqueront ultérieurement sur les déviations mises en place.

Afficher la date de publication:

S'inscrire Leave this field blank

URL de la source (modifié le 24/04/2025 - 13:39): <https://www.monsenbaroeul.fr/actualites-0/v-elo-un-chantier-pour-faire-emerger-un-axe-cycliste-securise>